



Communiqué de presse du 2 mars 2009

## **Egalité des salaires : un dialogue innovateur avec les partenaires sociaux – malheureusement sans obligation !**

**Le dialogue sur l'égalité salariale entre femmes et hommes entamé aujourd'hui par les partenaires sociaux est un pas innovateur pour s'attaquer à cette inégalité discriminatoire dans les entreprises. Il démontre que les partenaires sociaux prennent au sérieux le thème. Un problème reste cependant : le projet est volontaire ! En effet, le parlement dominé par les bourgeois a ignoré jusqu'à aujourd'hui le mandat constitutionnel pour l'égalité salariale et est resté sans réel engagement.**

La différence entre les salaires masculins et féminins stagne autour des 20 pourcents. Les femmes travaillent souvent à temps partiel afin de concilier travail familial et professionnel. Conséquences : un salaire maigre, des rentes peu élevées et un risque élevé de pauvreté. La situation salariale des femmes s'est même accentuée avec la crise économique actuelle.

Dans le contexte économique actuel, des directives obligatoires sont nécessaires. Un examen volontaire de la situation de chaque entreprise qui aimerait s'engager pour l'égalité salariale ne suffit pas. Le danger existe en effet que cet examen ne soit pas classé parmi les priorités et que les salaires et places de travail des femmes ne soient compris, comme durant la crise économique des années trente, comme un amortisseur de la crise.

Il faut le rappeler : la discrimination salariale correspond toujours et encore à une violation grave de la Constitution et de la loi ! Tant que la majorité des membres dans les instances décisionnelles de l'économie, de la politique et des juridictions est masculine, rien ne changera dans ce contexte. C'est la raison pour laquelle les Femmes socialistes exigent, en vue du 8 mars, journée internationale des femmes, et la journée de l'égalité salariale fixée au 10 mars cette année (equal pay day), outre l'égalité salariale **la parité dans les Conseils d'administration.**